



Perspectives chinoises

2012/4 | 2012

Femmes chinoises : enfin une « moitié de ciel » ?

Être femme en Chine aujourd'hui : une démographie du genre

Isabelle Attané



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6422>

ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2012

Pagination : 5-16

ISBN : 979-10-91019-05-7

ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Isabelle Attané, « Être femme en Chine aujourd'hui : une démographie du genre », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2012/4 | 2012, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6422>

Être femme en Chine aujourd'hui : une démographie du genre

ISABELLE ATTANÉ

RÉSUMÉ : Cet article s'attache, d'une part, à dresser un état des lieux sociodémographique de la situation des femmes chinoises dans un contexte de transition démographique, économique et sociale en ce début de XXI^e siècle et, d'autre part, à souligner les effets paradoxaux de ces transitions, sans ignorer la diversité des réalités qui sont les leurs. En conclusion, il questionne les possibles évolutions des relations de genre en Chine où les femmes sont et resteront durablement moins nombreuses que les hommes, en particulier aux âges adultes.

MOTS-CLÉS : Chine, démographie, genre, statut des femmes, éducation, emploi, masculinité démographique, discriminations des femmes.

Je ne pense pas que les hommes et les femmes soient sur un pied d'égalité. Je vis dans un milieu dominé par les hommes, et je sens tous les jours cette pression impalpable. Ce n'est pas que les hommes ne nous respectent pas. Mon mari cuisine pour moi et fait beaucoup de choses à la maison, mais je sens toujours planer un sentiment machiste. Vraiment, les hommes ne nous considèrent pas comme des égales sur le plan intellectuel.

Cao Chenhong, cadre supérieure dans une entreprise pékinoise

Après trois décennies de communisme suivies de trois décennies de libéralisation économique, la société chinoise reste, sous de nombreux aspects, très attachée à ses traditions sociales et familiales⁽¹⁾. Dans les années récentes, néanmoins, elle a fait preuve de facultés d'adaptation remarquables au processus de mondialisation dont elle est désormais partie prenante. Ainsi, les transformations qui la touchent depuis les années 1980 laissent parfois perplexe, tant elles peuvent s'avérer délicates à interpréter : il n'est en effet pas toujours aisé de distinguer entre les évolutions qui s'inscrivent dans la continuité de pratiques sociales pérennes et d'autres, parfois brutales, qui se révèlent finalement être les manifestations *ad hoc* d'une réaction aux nouvelles opportunités et contraintes imposées par les mutations socioéconomiques et la société mondialisée. L'analyse des transformations sociales tout autant qu'économiques ou politiques est d'ailleurs parfois à ce point délicate qu'elle conduit régulièrement, à juste titre, à conclure au paradoxe⁽²⁾.

L'attitude de la société chinoise vis-à-vis de ses femmes, qui affiche elle aussi son lot de paradoxes, témoigne de cette dualité – elle-même étant d'autant plus complexe à saisir qu'elle reste marquée par la quête d'égalité des sexes qui a prévalu durant la parenthèse communiste. Pour autant, comprendre et mesurer les transformations du statut des femmes depuis les réformes économiques reste essentiel pour accéder à une compréhension plus globale de la société chinoise contemporaine, de ses représentations et des changements qui la traversent. De fait, la place accordée aux femmes telle que l'on peut la mesurer au moyen de divers indicateurs touchant notamment à l'éducation, l'emploi, la démographie ou la santé, est un révélateur généralement fiable des transformations de fond touchant effectivement

la société. Mais là est un paradoxe en soi : si, par certains côtés, notamment en ce qui concerne l'éducation et la santé, les améliorations dans l'absolu de la situation des femmes chinoises sont incontestables, de l'autre, leurs relations avec les hommes demeurent d'autant plus inégalitaires qu'elles s'inscrivent dans un contexte démographique qui leur est défavorable, témoignant ainsi d'une détérioration incontestable, à certains égards, de leur situation.

L'objectif de cet article consiste, d'une part, à dresser un état des lieux sociodémographique de la situation des femmes chinoises dans un contexte de transition démographique, économique et sociale en ce début de XXI^e siècle et, d'autre part, à souligner les effets paradoxaux de ces transitions, sans ignorer la grande diversité de réalités qui sont les leurs. Il s'agira enfin, en conclusion, de questionner les possibles évolutions des relations de genre en Chine où les femmes sont et resteront durablement moins nombreuses que les hommes, en particulier aux âges adultes. Cet article s'appuie notamment sur les résultats partiels des trois enquêtes sur le statut social des femmes (*Zhongguo funü shehui diwei chouyang diaocha*) menées conjointement par la Fédération des femmes de Chine et le Bureau national de la statistique en 1990, 2000 et 2010. Ces enquêtes (appelées ici ACWF-1990, ACWF-2000 et ACWF-2010⁽³⁾), organisées dans le but spécifique de mesurer les inégalités des sexes et les différences de genre, brossent un tableau large des réalités sociales vécues par les femmes chinoises au cours des deux der-

1. Martin King Whyte, « Continuity and Change in urban Chinese family life », *The China Journal*, n° 53, janvier 2005, p. 9-33 ; Merrill Silverstein, Zhen Cong et Li Shuzhuo, « Intergenerational Transfers and Living Arrangements of Older People in Rural China: Consequences for Psychological Well-Being », *Journal of Gerontology*, vol. 61, n° 5, 2006, p. 256-266.
2. Guy Olivier Faure et Tony Fang, « Changing Chinese values: Keeping up with paradoxes », *International Business Review*, vol. 17, n° 2, 2008, p. 194-207 ; Jean-Louis Rocca, *Une sociologie de la Chine*, Paris, La Découverte, 2010 ; Martin King Whyte, « Filial Obligations in Chinese Families: Paradoxes of Modernization », in Charlotte Ikels (éd.), *Filial Piety: Practice and Discourse in Contemporary East Asia*, Stanford (CA), Stanford University Press, 2004.
3. ACWF-2000, « Di er qi Zhongguo funü shehui diwei chouyang diaocha zhuyao shuju baogao » (Executive Report of the second sample survey on Chinese Women's Social Status), 2001, www.stats.gov.cn/tjgb/qgttjgb/qgqgttjgb/t20020331_15816.htm (consulté le 25 septembre 2012) ; ACWF-2010, « Di san qi Zhongguo funü shehui diwei diaocha zhuyao shuju baogao » (Executive Report of the third sample survey on Chinese Women's Social Status), *Funü yanjiu lun cong*, vol. 6, n° 108, 2011, p. 5-15. Les données de ACWF-1990 auxquelles il est fait référence ici sont tirées de ACWF-2000.

nières décennies⁽⁴⁾. Ces enquêtes quantitatives, uniques sur le sujet, présentent toutefois des limites liées au mode de collecte par questionnaire fermé. Sans fournir des explications à tout, elles permettent néanmoins de saisir l'évolution de la question des femmes et des relations de genre. Les données de ces enquêtes seront occasionnellement complétées par celles issues d'autres sources, notamment les recensements de 1990, 2000 et 2010.

La situation des femmes en Chine aujourd'hui : état des lieux

La Chine est l'un des pays du monde en développement dans lesquels les revendications pour l'émancipation des femmes et la lutte pour l'égalité des sexes sont parmi les préoccupations politiques à la fois les plus anciennes – les premiers mouvements en faveur des femmes remontant au milieu du XIX^e siècle⁽⁵⁾ – et aujourd'hui les plus présentes. Dès les années 1950, en particulier, s'est organisée une mobilisation concrète pour le développement de l'activité des femmes en dehors de la sphère domestique et l'égalité des conjoints au sein de la famille⁽⁶⁾ ; la Chine fut aussi l'un des premiers pays à ratifier, dès 1980, la Convention internationale des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

La mobilisation relativement précoce de l'État et de la société civile explique en partie pourquoi la Chine possède aujourd'hui un important dispositif juridique pour la défense des droits et intérêts des femmes. Grâce à la Constitution de 1954, puis à celle de 1982, ces dernières bénéficient ainsi, légalement, d'une égalité de droits avec les hommes : « Les femmes ont les mêmes droits que les hommes dans tous les domaines de la vie politique, économique, culturelle et sociale, incluant la vie familiale »⁽⁷⁾. Cette égalité de droits et la lutte contre les discriminations à leur encontre ont par ailleurs été régulièrement réaffirmées, notamment par les lois successives sur le mariage, par la « Loi pour la protection des droits et intérêts des femmes » (1992), ou par la « Loi sur la santé des mères et des enfants » (1994)⁽⁸⁾.

Les dynamiques internationales en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes ne sont toutefois pas étrangères à cette mobilisation importante de la Chine en la matière. En particulier, l'État chinois a rapidement compris que la légitimation du pays au rang des grandes puissances mondiales passait par son adhésion aux grands principes internationaux, notamment ceux relatifs aux droits des femmes, et qu'il était important de soutenir la quête d'égalité des sexes pour assurer un développement harmonieux et durable dans le processus de mondialisation. Il a en outre, dans les années 1990, pris conscience du fait qu'une partie des femmes étaient restées en marge du processus de modernisation et que leur situation était, avec les réformes économiques, devenue très hétérogène selon les régions et les classes sociales, notamment en ce qui concerne leurs besoins en termes de subsistance, de développement et de préservation de leurs droits et intérêts. L'État chinois a ainsi rapidement fait écho à la Conférence internationale des Nations unies sur la Population et le Développement (Le Caire, 1994) et à la 4^e Conférence mondiale sur les femmes (Pékin, 1995) qui ont marqué une étape décisive dans la promotion du statut des femmes dans le monde⁽⁹⁾, de même qu'aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis en 2000⁽¹⁰⁾. Les droits et intérêts des femmes et leur égalité avec les hommes ont dès lors été inscrits de manière durable à l'agenda politique, notamment à travers les trois programmes successifs pour le développement des femmes (*Zhongguo funü fazhan gangyao*) lancés à partir de 1995⁽¹¹⁾. Enfin, l'objectif politique de réduction des inégalités

sociales et économiques qui, depuis les années 2000, préside au développement d'une « société harmonieuse » (*hexie shehui*) pourrait aussi bénéficier aux femmes, notamment en permettant une meilleure application des lois les protégeant et en leur facilitant l'accès à la santé, à l'éducation, à la protection sociale, à l'emploi, etc.⁽¹²⁾.

Ce positionnement de l'État chinois vis-à-vis des droits des femmes et de l'égalité des sexes n'est pourtant pas venu à bout, loin s'en faut, des stéréotypes traditionnels sur les rôles et les devoirs des hommes et des femmes dans la famille et la société ni des situations, souvent très inégalitaires, qu'ils génèrent – en particulier depuis les réformes économiques⁽¹³⁾. En 1994, un document du Conseil des Affaires d'État (1994) stipulait que « La Chine souscrit au principe d'égalité des sexes énoncé dans la Charte des Nations unies et s'engage à le respecter. Le gouvernement est convaincu que l'égalité des sexes deviendra une réalité dans la mesure où les femmes pourront prendre part au développement à titre de partenaires égales des hommes »⁽¹⁴⁾. Une décennie plus tard, pourtant, le gouvernement chinois reconnaissait que « de profondes inégalités continuent d'exister entre régions dans le statut des femmes, que les stéréotypes sexués traditionnels persistent, que les droits des femmes sont encore bafoués dans de nombreux endroits [et qu']il reste encore beaucoup de travail à faire pour améliorer la situation des femmes chinoises et pour que leur égalité avec les hommes devienne réalité »⁽¹⁵⁾ ; encore en 2011, la nouvelle détérioration du rapport de masculinité des naissances révélée par le sixième recensement (2010), conséquence de discriminations massives envers les petites filles,

4. Ces enquêtes par questionnaire ont été menées chacune auprès d'échantillons représentatifs de plusieurs dizaines de milliers de femmes et d'hommes âgés de 18 à 64 ans issus de différentes provinces et de différents milieux (urbain, rural, population ayant une expérience migratoire, Han/minorités ethniques, etc.). Les données quantitatives ainsi obtenues ont par ailleurs été complétées par des informations tirées d'entretiens approfondis et de groupes de discussion. Pour plus de détails sur les échantillons et la méthodologie de ces enquêtes, voir ACWF-2000 et ACWF-2010. N'ayant pas eu accès aux données brutes, les résultats présentés ici sont tirés des *Executive reports* (cf. ci-dessus).
5. Danièle Elisseeff, *La femme au temps des Empereurs de Chine*, Paris, Stock, 1988.
6. Tania Angeloff et Marylène Lieber, « Vous avez dit égalité ? Le féminisme chinois après trente ans de réformes », dans ce numéro ; Kay Ann Johnson, *Women, the Family and Peasant Revolution in China*, Chicago, University of Chicago Press, 1983.
7. Extrait de l'article 48 de la Constitution de la République populaire de Chine, 1982.
8. Fédération des femmes, 2012, www.women.org.cn/english/english/laws/mulu.htm (consulté le 25 septembre 2012). Pour plus de précisions sur les différentes lois et réglementations destinées à protéger les droits et intérêts des femmes en Chine, voir notamment Isabelle Attané, *Une Chine sans femmes ?*, Paris, Perrin, 2005, p. 171-174.
9. Ainsi débute le chapitre 4 du programme d'action adopté lors de la Conférence internationale sur la population du Caire, en 1994 : « L'émancipation et l'autonomie des femmes, l'amélioration de leur statut politique, social, économique et sanitaire est une fin en soi » ; « Les droits fondamentaux des femmes et des fillettes sont inaliénables et indissociables des droits universels de l'Homme » (Extrait du programme d'action de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes, Pékin, 4-15 septembre 1995).
10. Les États-membres des Nations unies ont convenu de huit objectifs essentiels à atteindre d'ici à 2015. Ces « Objectifs du millénaire pour le développement » (OMD) sont les suivants : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH-Sida, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.
11. *Program for the Development of Chinese Women 2001-2010*, www.china.org.cn/english/features/cw/140979.htm (consulté le 25 septembre 2012). Voir à ce propos l'article de Tania Angeloff et Marylène Lieber dans ce numéro.
12. Jamie Burnett, « Women's Employment Rights in China: Creating Harmony for Women in the Workplace », *Indiana Journal of Global Legal Studies*, vol. 17, n° 2, 2010, p. 289-318, www.repository.law.indiana.edu/ijgls/vol17/iss2/8 (consulté le 25 septembre 2012).
13. Wang Zheng, « Gender, employment, and women's resistance », in Elizabeth J. Perry et Mark Selden (éd.), *Chinese society: change, conflict and resistance*, London, Routledge, 2010, p. 162-186.
14. Isabelle Attané, *Une Chine sans femmes ?*, op. cit.
15. *Gender Equality and Women's Development in China*, disponible sur china.org.cn, *China Publishes Gender Equality White Paper*, www.china.org.cn/english/2005/Aug/139404.htm (consulté le 25 septembre 2012).

Tableau 1 – Niveau d'instruction des femmes, 1990-2010.

	1990		2000		2010	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Répartition en fonction du niveau d'éducation atteint						
Part de femmes sans instruction (en %)	10,9	34,7	20,8	58,8	3,5	6,6
Part de femmes n'ayant pas dépassé le niveau primaire (en %)	19,8	36,1			10,3	29,4
Part de femmes ayant accédé au moins au lycée (en %)	36,1	6,7	44,4	8,4	54,2	18,2
Durée moyenne d'éducation (en années)						
Femmes	4,7		6,1		8,8	
Hommes	6,6		7,6		9,1	

Sources : ACWF-2010. *op. cit.*

conduisait le président Hu Jintao à confirmer la persistance d'importantes inégalités entre les sexes ⁽¹⁶⁾.

Éducation, emploi, salaires : les femmes chinoises toujours en retrait

Un traitement différencié des hommes et des femmes est généralement visible dans de multiples domaines de la société. En Chine, des inégalités entre les sexes demeurent en particulier dans l'accès à l'instruction, à l'emploi et à la santé, mais aussi en matière d'héritage, de salaire, de représentation politique ou de prise de décision au sein de la famille ⁽¹⁷⁾. Ces situations inégalitaires s'inscrivent dans un système de société dans lequel hommes et femmes ont un accès différencié aux diverses opportunités de promotion sociale et économique, celui-ci contribuant, en retour, à perpétuer les inégalités de genre tant dans la sphère publique que privée. En outre, si les femmes chinoises ne bénéficient toujours pas d'une égalité des chances avec les hommes, des inégalités existent aussi entre les femmes elles-mêmes, selon qu'elles vivent en ville ou à la campagne, à l'Est ou à l'Ouest du pays, etc.

L'instruction compte au nombre des facteurs d'amélioration du statut des femmes en ce sens qu'elle tend à réduire leur fécondité et qu'elle incite à de meilleures pratiques sanitaires ⁽¹⁸⁾. Surtout, en leur facilitant l'accès à des professions valorisantes et correctement rémunérées, elle favorise leur émancipation économique et de ce fait, parce qu'elle est censée modifier les rapports de pouvoir avec les hommes au sein du ménage, familiale. De ce point de vue, d'importants progrès ont été réalisés ces dernières décennies. Tout d'abord, la généralisation de l'éducation primaire dans les jeunes générations a permis une réduction significative de la part de femmes (18-64 ans) sans instruction, tombée, en 2010, à 6,6 % en milieu rural et à 3,5 % en milieu urbain (Tableau 1). Des améliorations sont également visibles dans l'accès au lycée et à l'enseignement supérieur avec notamment un triplement, entre 1990 et 2010, de la part de femmes concernées en milieu rural et une augmentation de moitié en milieu urbain. Si le lycée et l'enseigne-

ment supérieur demeurent, somme toute, l'apanage d'une minorité de Chinoises (à peine plus d'un tiers d'entre elles ayant eu accès à l'un et/ou à l'autre), les évolutions récentes s'inscrivent indiscutablement dans une dynamique positive : en 20 ans, la durée moyenne d'éducation des femmes a presque doublé, passant de 4,7 en 1990 à 8,8 ans en 2010, comblant ainsi progressivement le retard avec les hommes (6,6 et 9,1 ans respectivement ces deux années).

Si, dans les villes de l'Est du pays, les jeunes générations des deux sexes accèdent désormais de manière relativement égalitaire aux ressources éducatives, les disparités géographiques restent toutefois considérables, notamment dans les zones rurales. Dans le Centre et l'Ouest du pays, par exemple, les femmes rurales n'avaient, en 2010, fréquenté l'école que 6,8 ans en moyenne – 2,2 ans de moins que celles résidant dans les zones rurales des municipalités de Pékin et Tianjin ⁽¹⁹⁾. Il est vrai que dans les campagnes, la valeur ajoutée apportée par l'instruction, en particulier celle des filles, n'est pas toujours comprise, d'autant que les coûts qui lui sont inhérents sont devenus, depuis la réforme du système éducatif des années 1980, prohibitifs pour de nombreuses familles. En règle générale, les attentes familiales vis-à-vis des filles restent plus faibles que vis-à-vis des garçons, même si l'écart entre les sexes de ce point de vue tend à se réduire ⁽²⁰⁾. L'enquête ACWF-

- « Census data demonstrates positive changes in China over the past decade », <http://english.people.com.cn/90001/90776/90882/7366454.html> (consulté le 25 septembre 2012).
- Laurel Bossen, « Missing Girls, Land and Population Controls in Rural China », in Isabelle Attané et Christophe Guilmoto (éd.), *Watering the neighbour's garden: The growing demographic female deficit in Asia*, Paris, Cicred, 2007, p. 207-228 ; Jamie Burnett, « Women's Employment Rights in China », *art. cit.* ; Lin Tan, *Zhongguo xingbie pingdeng yu funü fazhan pinggu baogao, 1995-2005* (Rapport sur l'égalité entre les genres et le développement des femmes en Chine, 1995-2005), Pékin, Shehui kexue wenxian chubanshe, 2006.
- John Bongaarts, « Completing the fertility transition in the developing world: The role of educational differences and fertility preferences », *Policy research division working papers*, n° 177, New York, Population Council, 2003, www.popcouncil.org/pdfs/wp/177.pdf (consulté le 25 septembre 2012).
- ACWF-2010, *op. cit.*
- Jennifer Adams et Emily C. Hannum, « Girls in Gansu, China: Expectations and aspirations for secondary schooling », 2008, http://repository.upenn.edu/gansu_papers/4 (consulté le 25 septembre 2012).

Tableau 2 – Emploi et revenus des femmes et des hommes, 1990-2010.

	1990			2000			2010		
	Chine	Villes	Campagnes	Chine	Villes	Campagnes	Chine	Villes	Campagnes
Proportion de femmes et d'hommes engagés dans un travail rémunéré dans la semaine précédant l'enquête (enquêtes ACWF, en %)									
Femmes	–	76,3	–	87,0	63,7	–	71,1	60,8	82,0
Hommes	–	90,0	–	92,5	81,5	–	–	–	–
Taux d'emploi des 20-59 ans (recensements, en %)									
Femmes	84,3	77,4	87,1	79,5	63,1	88,9	73,6	60,8	84,4
Hommes	95,7	91,9	97,4	92,0	82,3	96,8	88,7	81,1	94,3
Revenu moyen des femmes en % de celui des hommes (enquêtes ACWF)									
	–	77,5	79,0	–	70,1	59,6	–	67,3	56,0

Sources : ACWF-2000. op. cit.; ACWF-2010. op. cit.; Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 1990 nian renkou pucha ziliao* (Tabulation on the 1990 Population Census of the People's Republic of China), Beijing, *Zhongguo renkou chubanshe*, 1993 ; Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2000 nian renkou pucha ziliao* (Tabulation on the 2000 Population Census of the People's Republic of China), Beijing, *Zhongguo tongji chubanshe*, 2002. 1906 p. ; Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2010 nian renkou pucha ziliao* (Tabulation on the 2010 Population Census of the People's Republic of China), Pékin, *Zhongguo tongji chubanshe*, 2012.

2000 montre en effet que l'interruption des études est plus fréquemment le fait des parents chez les filles (36,8 %) que chez les garçons (27,9 %). Si les difficultés financières restent une cause importante d'interruption de la scolarité aussi bien pour les garçons que pour les filles (pour 69,8 % et 68,1 % respectivement), les parents sont toutefois plus nombreux à considérer que l'éducation est, pour ces dernières, inutile (pour 9,1 % d'entre elles, et pour 3,5 % des garçons).

L'emploi des femmes chinoises a lui aussi connu des transformations importantes au cours des deux dernières décennies, mais dans une direction qui leur est bien moins favorable. Bien qu'éparses, les données des enquêtes sur le statut des femmes – complétées partiellement par celles des recensements – témoignent de taux d'emploi féminins toujours parmi les plus élevés du monde : à l'échelle du pays, près de trois femmes sur quatre travaillent, un niveau très élevé si l'on considère la situation dans les autres grands pays de la région. En Inde, par exemple, seule un peu plus d'une femme sur trois est officiellement active ; au Japon, en République de Corée ou aux Philippines, moins d'une sur deux ⁽²¹⁾.

Cet avantage relatif des femmes chinoises ne semble toutefois pas acquis. En effet, à l'instar des hommes dans une moindre mesure, les taux d'emploi féminins sont en baisse significative depuis les années 1990, notamment dans les villes. Particulièrement touchées par les licenciements consécutifs au démantèlement des unités de travail dans les années 1990 ⁽²²⁾ et peinant plus que les hommes à retrouver un emploi ⁽²³⁾, les citadines connaissent aujourd'hui un retour en force au foyer : en 1990, 76,3 % d'entre elles étaient engagées dans un travail rémunéré ; elles n'étaient plus que 60,8 % en 2010 (Tableau 2). Le phénomène est plus marqué encore dans certaines régions : en 2005, la part de femmes ayant un emploi était tombée à 45 % au Jilin, celui des citadines du Heilongjiang, à 35 % ⁽²⁴⁾. Si les femmes rurales ne sont pas totalement épargnées par ce mouvement, leur participation effective à l'activité économique (notamment agricole) reste beaucoup plus massive (82 % en 2010) qu'en milieu urbain. L'écart entre villes et campagnes se creuse donc, soulignant ainsi l'effet de la restructuration et de la privatisation de l'économie chinoise, particulièrement dans le secteur industriel, sur l'emploi des citadines.

Dans l'ensemble, même si l'égalité avec les hommes n'a jamais été atteinte, y compris durant la période collectiviste ⁽²⁵⁾, les femmes chinoises ont, depuis les années 1950, gagné en indépendance économique et sont

davantage maîtresses de leurs choix, tant personnels que professionnels ⁽²⁶⁾. Depuis les réformes en particulier, de nouvelles opportunités leur sont offertes, notamment grâce à l'essor de l'enseignement supérieur pour une partie d'entre elles, qui leur permet d'accéder à des postes plus qualifiés et mieux rémunérés que par le passé ⁽²⁷⁾. Une élite féminine émerge même, incarnée surtout par le microcosme des femmes entrepreneurs, dont la réussite sociale devient l'un des symboles de l'essor de l'économie chinoise ⁽²⁸⁾. Ce phénomène mis à part, les réformes économiques ont dans l'ensemble nuí aux femmes surtout à deux titres : d'une part, parce que celles-ci ont dès lors été exposées à une précarisation économique (liée notamment au chômage, à la difficulté de réemploi et à des départs contraints en retraite anticipée plus fréquents) plus marquée que chez les hommes et, d'autre part, parce que les discriminations sexuelles sur le marché du travail, dont elles avaient été relativement préservées par le système d'emploi au sein des unités de travail, les ont encore éloignées de l'égalité des sexes promise notamment par la Constitution ⁽²⁹⁾. Le marché de l'emploi, devenu très concurrentiel, fait désormais la part belle aux hommes : de nombreuses offres d'emploi leur

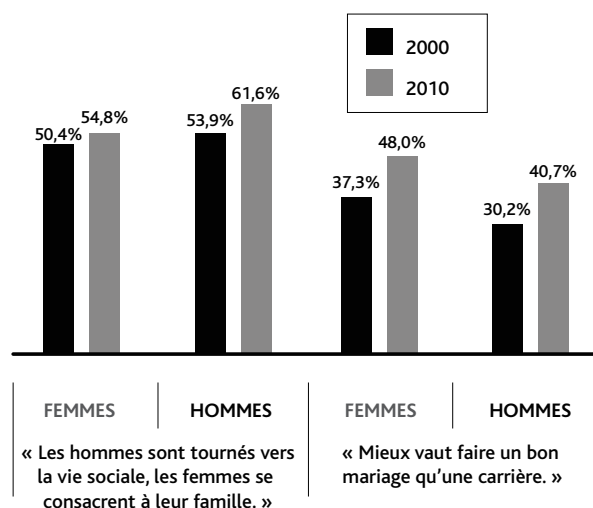
- Données de 2009. Voir *Charting International Labor Comparison, 2011 Edition*, Bureau of Labor Statistics, United States Department of Labor, www.bls.gov/fls/chartbook/section2.pdf (consulté le 25 septembre 2012).
- Wang Zheng, « Gender, employment, and women's resistance », *art. cit.* ; Liu Jieyu, *Gender and Work in Urban China, Women Workers of the Unlucky generation*, Londres, Routledge, 2007.
- Zhi Huayang, Huang Jikun, Huang Zhurong, Scott Rozelle et Andrew Mason, « Impact of the Global Financial Crisis in Rural China: Gender, Off-farm Employment, and Wages », *Center for Chinese Agricultural Policy*, 2012, <http://en.ccap.org.cn/show.php?contentid=3719> (consulté le 25 septembre 2012).
- Annual Report on Gender equality and women's development in China*, All China Women Federation, Pékin, Social Sciences Academic Press, 2008, p. 409-410.
- Kay Ann Johnson, *Women, the Family and Peasant Revolution in China*, op. cit.
- Lin Tan, « Quel statut pour la femme chinoise ? », in Isabelle Attané (éd.), *La Chine au seuil du XXI^e siècle : questions de population, questions de société*, Paris, INED, 2002, p. 329-348 ; Yunxiang Yan, « Girl Power: Young Women and the Waning of Patriarchy in Rural North China », *Ethnology*, vol. 45, n° 2, 2006, p. 105-123.
- Tania Angeloff, « La Chine au travail (1980-2009) : emploi, genre et migrations », *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 23, 2010, p. 79-102.
- Song Jingli, « China's female entrepreneurs dare to try », *China Daily*, 15 décembre 2011 ; Deng Shengliang, Xu Wang et Ilan Alon « Framework for female entrepreneurship in China », *International Journal of Business and Emerging Markets*, vol. 3, n° 1, 2011, p. 3-20.
- Jamie Burnett, « Women's Employment Rights in China », *art. cit.* ; Gale Summerfield, « Economic reform and the employment of Chinese women », *Journal of Economic Issues*, vol. XXVIII, n° 3, 1994.

restent réservées⁽³⁰⁾ et les femmes continuent de se heurter au phénomène du « plafond de verre »⁽³¹⁾. En outre, le chômage des femmes reste officiellement 50 % plus élevé que celui des hommes : 12 % et 8 % respectivement en 2004⁽³²⁾ et elles sont également, en 2010, deux fois plus nombreuses que les hommes (une sur dix, contre 4,5 % des hommes) à déclarer être ou avoir été victime de discriminations sur leur lieu de travail, les causes invoquées étant, pour 70 % des femmes dans cette situation, un licenciement abusif, notamment à la suite d'un mariage ou d'une grossesse, l'absence de promotion liée au sexe, un salaire inférieur à celui des hommes à travail égal, et un mépris régulièrement manifesté à l'égard des femmes dans le monde du travail⁽³³⁾. Cette précarisation des femmes sur le marché du travail les rend logiquement plus vulnérables sur le plan économique : alors qu'une large majorité des hommes âgés de 45-59 ans (87,1 %) vivent toujours du revenu de leur travail, ce n'est le cas que pour 65,0 % des femmes dans le même groupe d'âges ; une sur cinq (19,6 %) dépend financièrement d'un membre de sa famille, contre 4,7 % des hommes⁽³⁴⁾.

Si la parenthèse communiste a favorisé l'activité de femmes hors de la sphère domestique, elle n'a cependant pas permis de venir à bout des préjugés sociaux faisant que les compétences des femmes restent, professionnellement, moins valorisées que celles des hommes⁽³⁵⁾. En 2000, encore un tiers des personnes interrogées (33,3 % des femmes et 34,0 % des hommes) ne réfutaient pas les conceptions traditionnelles selon lesquelles « l'homme est fort, la femme est faible » (*Nan qiang nü ruo*) ou « les capacités des hommes sont naturellement supérieures à celles des femmes » (*Nanxing nengli tiansheng bi nüxing qiang*)⁽³⁶⁾. Une enquête indépendante (2009) confirme la prévalence de cet état d'esprit en révélant qu'un tiers des personnes interrogées (37 % des hommes et 33 % des femmes) considère que, si les femmes ont moins de perspectives de carrière, c'est du fait de compétences personnelles limitées, un tiers (32 % des hommes et 28 % des femmes) parce qu'elles ont une résistance physique insuffisante, et un quart⁽³⁷⁾ (22 % des hommes et 28 % des femmes), parce qu'elles sont moins dévouées à leur travail et ont un plan de carrière trop modeste. Cette enquête indique également que la majorité des femmes interrogées (77,6 %) considère que les opportunités d'emploi ne sont pas équivalentes pour les hommes et les femmes, une considération partagée par les hommes, mais dans une moindre mesure (66,4 %) ⁽³⁸⁾. En outre, alors même que perdurent des inégalités de salaires à poste égal⁽³⁹⁾, à la question « si un homme et une femme font le même travail mais que l'homme touche un salaire plus élevé, quelle est votre opinion ? », 20,5 % des hommes ont déclaré trouver cela « très courant ou normal » (contre 7,9 % des femmes), 41,8 % « injuste mais acceptable » (contre 40,6 % des femmes) et seulement 20,0 % « injuste et inacceptable » (42,9 % des femmes)⁽⁴⁰⁾.

La société chinoise continue d'attribuer des rôles et des sphères d'influence différents et toujours bien délimités aux hommes et aux femmes. Somme toute, pourtant, à l'instar de ce qui a été montré par Harriet Evans⁽⁴¹⁾, cette dichotomie est assez peu remise en question : une majorité d'entre eux (61,6 % et 54,8 % respectivement en 2010) continuent en effet de penser que « les hommes sont tournés vers la vie sociale, les femmes se consacrent à leur famille » (*Nanren yinggai yi shehui wei zhu, nüren yinggai yi jiating wei zhu*) (Graphique 1). Le plus surprenant reste toutefois que l'adhésion à ce concept a connu une hausse significative au cours de la dernière décennie, tant chez les femmes que chez les hommes (de 4 et 8 points respectivement). Cohérente avec la précédente mais tout aussi inattendue est l'adhésion croissante à l'idée selon laquelle, pour les femmes, « mieux vaut faire un bon mariage qu'une carrière » (*Gan de hao buru jia de hao*).

Graphique 1 – Acceptation des rôles sexués par les femmes et les hommes (en %).



Source : ACWF-2010, *op. cit.*

Cette conviction, que près de la moitié des femmes partagent désormais (48,0 % en 2010 – soit 10 points de plus qu'en 2000 – et 40,7 % des hommes) laisse ainsi entrevoir la forte intériorisation de la domination masculine, plus encore par les femmes que par les hommes. Elle conforte en outre le fait que, contrairement aux sociétés occidentales où l'activité des femmes dans la sphère publique, tout autant que celle des hommes, est de plus en plus valorisée et jugée valorisante en comparaison des tâches domestiques, cette tendance n'est pas visible en Chine⁽⁴²⁾. Malgré d'évidentes retombées sur les possibilités d'autonomisation des femmes tant sur le plan économique que symbolique, les rôles sexués traditionnels se trouveraient donc aujourd'hui renforcés du fait notamment d'une insécurité croissante des femmes sur le marché du travail, y compris chez les plus diplômées, elle-même encore accentuée par la crise économique de la fin des années 2000⁽⁴³⁾.

30. China Education and Research Network 2011 (CERN 2011), China Education and Research network, « Nü daxuesheng jiuye kunjing diaocha: Liu cheng ceng zaoyu xingbie xianzhi » (Enquête sur le taux d'emploi des femmes diplômées de l'université : 60 % ont subi un handicap en raison de leur genre), disponible à l'adresse <http://edu.sina.com.cn/j/2011-07-27/1357205033.shtml> (consulté le 25 septembre 2012).

31. Tania Angeloff, « La Chine au travail (1980-2009) », *art. cit.*

32. *Annual Report on Gender equality and women's development in China, op. cit.*, p. 86

33. ACWF-2010, *op. cit.*

34. Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2010 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 2010 Population Census of the People's Republic of China)*, Pékin, China Statistics Press, 2012.

35. Wei Guoying, « Gender Comparison of Employment and Career Development in China », *Asian Women*, vol. 27, n° 1, 2011, p. 95-113.

36. ACWF-2000, *op. cit.*

37. Toutes les causes ne sont pas reprises ici. À noter que le total, toutes causes confondues, dépasse les 100 % car plusieurs réponses à cette question étaient autorisées.

38. Wei Guoying, « Gender Comparison of Employment... », *art. cit.*

39. Tania Angeloff, « La Chine au travail (1980-2009) », *art. cit.*

40. Wei Guoying, « Gender Comparison of Employment... », *art. cit.*

41. Harriet Evans, *The subject of gender: Daughters and Mothers in Urban China*, Lanham/Boulder/New York/Toronto/Plymouth, Rowman & Littlefield Publishers, 2008.

42. Zuo Jiping et Bian Yanjie, « Gendered resources, division of housework, and perceived fairness-Case in urban China », *Journal of Marriage and Family*, vol. 63, n° 4, 2001, p. 1122-1133.

43. Zhi Huayong, Huang Jikun, Huang Zhurong, Scott Rozelle et Andrew Mason, « Impact of the Global Financial Crisis in Rural China... », *art. cit.*

Tableau 3 – Répartition des hommes et des femmes selon le type d'activité en 2005 et proportions de femmes dans les différents secteurs, 1990 et 2005.

	Femmes	Hommes	% de femmes	
			1990	2005
Dirigeants du gouvernement, du Parti, d'ONG	0,7	2,2	11,2	21,6
Personnel technique	8,2	7,0	45,1	49,4
Bureaux	2,6	4,6	26,0	31,8
Commerce, services	13,0	11,3	46,8	48,9
Agriculture, sylviculture, élevage, pisciculture	62,6	52,6	47,9	49,7
Manufacture, transports	12,7	22,0	35,8	32,5
Autres	0,2	0,3	41,7	34,9
TOTAL	100,00	100,0	45,0	45,4

Sources : Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 1990 nian renkou pucha ziliao* (Tabulation on the 1990 Population Census of the People's Republic of China), Beijing, Zhongguo renkou chubanshe, 1993 ; National Statistics Office, *2005 nian quanguo 1% renkou chouyang diaocha zhuyao shujie* (Data of the 2005 1% Sample Survey), Pékin, Zhongguo tongji chubanshe, 2007, 851 p.

La précarisation des femmes, notamment citadines, sur le marché du travail résulte non seulement de la difficulté croissante qu'elles ont à accéder à l'emploi, mais aussi d'inégalités de salaire avec les hommes de plus en plus marquées : en 1990, le revenu moyen des citadines atteignait 77,5 % de celui des hommes, mais 20 ans plus tard, cette proportion ne correspondait plus qu'aux deux tiers du revenu moyen de ces derniers (67,3 %). La détérioration relative des revenus des femmes a été plus marquée encore dans les campagnes où ces proportions sont passées de 79 % en 1990 à 56 % en 2010. L'enquête ACWF-2000 indique que, dans les villes, près d'une femme sur deux (47,4 %) touchait moins de 5 000 yuans par an en moyenne (contre un peu plus d'un homme sur quatre : 28,4 %). En revanche, elles restaient deux fois moins nombreuses dans les tranches de revenus les plus élevés : 6,1 % gagnaient plus de 15 000 yuans par an en moyenne (contre 12,7 % des hommes). Ces écarts de revenus s'accompagnent pourtant d'une durée quotidienne de travail légèrement supérieure pour les femmes : en 2010, ces dernières travaillaient en moyenne 9,6 heures par jour, contre 9,0 heures pour les hommes⁽⁴⁴⁾.

Ces inégalités des sexes dans le niveau de revenus, mais aussi dans la durée de travail, tiennent en grande partie au type d'emploi occupé, les femmes restant concentrées dans des activités peu qualifiées et mal rémunérées comme l'agriculture, l'industrie manufacturière, les transports, le commerce ou les services⁽⁴⁵⁾ (Tableau 3). La féminisation de la main-d'œuvre agricole, en particulier, expliquerait en partie ces écarts croissants de revenus : en 2000, 82,1 % des femmes rurales étaient engagées à temps plein dans des activités agricoles (contre 64,7 % des hommes)⁽⁴⁶⁾.

Les femmes dans la sphère privée : des rôles toujours profondément sexués

La sphère privée est un espace où, sans doute plus encore que dans la sphère publique, l'évolution du statut des femmes chinoises est ambivalente. Sous divers aspects, notamment en ce qui concerne leur santé reproductive (cf. Encadré 1), la maîtrise de leur fécondité ou leur participation à la prise de décisions importantes au sein du ménage, leur situation globale s'améliore incontestablement. La place des femmes dans la famille, d'abord en tant que filles puis en tant qu'épouses, reste toutefois soumise à diverses influences qui, *in fine*, ne leur sont pas toujours favorables.

Dans l'ensemble, les femmes chinoises expriment un haut niveau de satisfaction quant à leur statut dans le ménage (en 2010, 85,2 % se sont

dites satisfaites ou très satisfaites de ce point de vue) et aux rôles qui y incombent aux hommes et aux femmes. Pourtant, une partie de ces femmes (et au total un quart de celles interrogées dans la même enquête : 24,7 %) dit avoir été victime de violences conjugales, c'est-à-dire d'une violence verbale et/ou physique, d'une restriction de la liberté personnelle, d'un contrôle économique et/ou de rapports sexuels contraints⁽⁴⁷⁾. D'autres indicateurs rendus disponibles par les enquêtes ACWF indiquent également que les rôles des époux demeurent profondément sexués et que les femmes restent manifestement, à divers égards, sous l'emprise de leur mari. Notamment, leur participation aux décisions domestiques, certes en hausse au cours des dernières décennies, n'est toujours pas systématique : en 2010, trois femmes mariées sur quatre ont participé aux décisions, importantes pour le ménage, relatives à des prêts bancaires ou des investissements financiers (74,7 %, contre 50,5 % en 1990) et une proportion équivalente s'est exprimée quant à la décision d'acquiescer ou de faire construire le logement familial (74,4 %, contre 65,6 % en 1990). Néanmoins, moins d'une femme sur sept (13,2 % en 2010) possède un logement en son nom propre (quatre fois moins que les hommes : 51,7 %) et une sur quatre (28,0 %) en copropriété avec son époux (contre 25,6 % des hommes). On est également encore loin de l'égalité entre les célibataires des deux sexes de ce point de vue, puisque un homme non marié sur cinq (21,8 %) est propriétaire de son logement, contre une femme célibataire sur quinze (6,9 %).

Cet état de fait est à mettre en relation d'une part avec les inégalités de salaires entre hommes et femmes précédemment évoquées, qui laissent manifestement à chacun d'eux un accès différencié aux ressources financières et à la propriété, de même qu'à la pression sociale exercée pour l'achat d'un logement, moindre sur les femmes que sur les hommes⁽⁴⁸⁾. Mais il traduit d'autre part l'influence toujours grande des traditions patriarcales qui, bien que privilégiant invariablement la lignée masculine, continuent

44. ACWF-2010, *op. cit.*

45. Lin Tan, « Quel statut pour la femme chinoise ? », *op. cit.* p. 329-348 ; Zhi Huayong, Huang Jikun, Huang Zhurong, Scott Rozelle, Andrew Mason, « Impact of the Global Financial Crisis in Rural China... », *art. cit.*

46. ACWF-2010, *op. cit.*

47. ACWF-2010, *op. cit.*

48. John L. Osburg, *Engendering Wealth: China's New Rich and the Rise of an Elite Masculinity*, Chicago, The University of Chicago, 2008, ; Isabelle Attané, *Au pays des enfants rares. La Chine vers une catastrophe démographique*, Paris, Fayard, 2011.

Encadré 1 – D'importants progrès dans la santé de la reproduction.

L'accès aux soins de santé et son impact sur le bien-être et la survie des individus sont des marqueurs du niveau de développement d'une société. La mortalité des mères autour de la naissance (ou *mortalité maternelle*⁽¹⁾), en particulier, témoigne de leur prise en charge sanitaire et donc de la place qui leur est accordée dans les politiques de santé publique. La réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (cf. supra) a impulsé diverses initiatives nationales qui ont permis, dans la période récente, de réduire significativement la mortalité maternelle : en 2008, la Chine enregistrait 38 décès maternels pour 100 000 naissances, soit une situation très privilégiée par rapport à celle de ses principaux voisins. L'Inde, par exemple, enregistrait encore, la même année, un taux de 230 pour 100 000, l'Indonésie : 240, le Bangladesh : 340. La Chine reste toutefois bien au-dessous du niveau de ses voisins les plus développés comme la Corée du Sud (14) ou le Japon (6)⁽²⁾.

Le recul important de la mortalité maternelle, dont le taux a diminué de plus de 5 % par an en moyenne depuis le début des années 1990 (Tableau 4), résulte principalement de la quasi-universalisation, désormais, des accouchements en milieu hospitalier : leur proportion est passée d'un peu plus de 40 % au milieu des années 1980 à plus de 90 % aujourd'hui⁽³⁾. Il découle aussi d'un meilleur suivi prénatal, y compris en milieu rural où près de neuf grossesses sur dix (89,4 %) ont, en 2010, fait l'objet d'au moins une visite médicale. Toutefois, si la maternité représente un risque de moins en moins élevé pour la survie des femmes chinoises, ces performances globales n'ont pas gagné l'ensemble du pays : dans les campagnes, la mortalité maternelle a certes chuté de plus d'un tiers entre 1991 et 2004, mais elle reste plus de deux fois plus élevée qu'en ville (Tableau 4). En 2006, elle était tombée en deçà de 10 à Shanghai, Pékin et Tianjin, soit un niveau proche de celui des pays les plus développés d'Asie, mais restait au moins huit fois plus fréquente dans les zones rurales du Gansu (76), du Guizhou (83), du Qinghai (99), du Xinjiang (107), et plus encore du Tibet (246). Ces disparités tiennent en partie à une prise en charge des accouchements en milieu hospitalier toujours très peu répandue dans certaines régions rurales : en 2006, un tiers des accouchements ont eu lieu à domicile dans celles du Gansu (33 %), un sur deux dans celles du Guizhou (49 %), deux sur trois dans celles du Tibet (64 %), par exemple⁽⁴⁾. Par ailleurs, les données de ACWF-2010 indiquent que, dans l'Ouest et le Centre du pays, près de la moitié des femmes rurales (43,4 %) n'ont subi aucun examen gynécologique au cours des trois années précédant l'enquête (contre 17,8 % dans les zones rurales de Pékin, Tianjin et Shanghai et 39,1 % dans le reste de la région Est).

Tableau 4 – Évolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction selon le milieu de résidence.

	Chine	Villes	Campagnes
Mortalité maternelle (décès de mères pour 100 000 naissances)			
1991	80	46,3	100,0
2004	48,3	26,1	63,0
2010	30,0	n.d.	n.d.
Accouchements en milieu hospitalier (en %)			
1985	43,7	73,6	36,4
2010	94,5 ^(A)	97,2 ^(B)	87,7 ^(B)
Naissances ayant bénéficié des « nouvelles méthodes d'accouchement^(C) » (en %)			
1991	93,7	98,1	93,2
2006	97,8	98,7	97,2

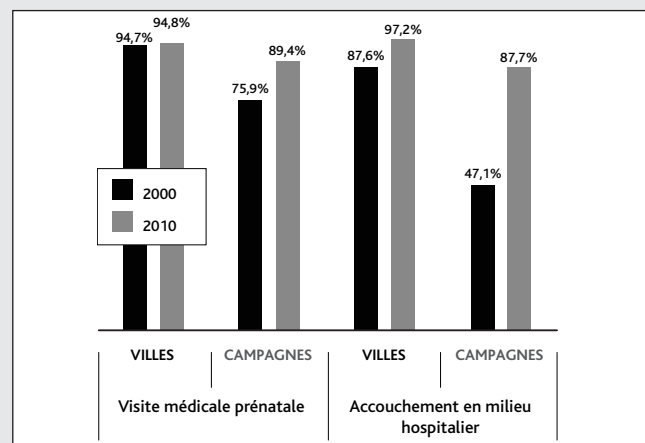
A. En 2008, dans l'ensemble des femmes.

B. En 2010, chez les femmes âgées de moins de 35 ans.

C. Ces méthodes sont axées sur deux points centraux : le savoir-faire d'infirmières et de sages-femmes et l'utilisation d'instruments stérilisés afin de réduire l'incidence du tétanos et autres maladies. Leur promotion a été suivie, à partir de 1978, par l'ajout de nouvelles exigences au protocole de l'accouchement (Lin Tan, « Quel statut pour la femme chinoise ? », *art. cit.*). Ces proportions s'appliquent à toutes les naissances, survenues en milieu hospitalier ou à domicile.

Sources : *Zhongguo jiankang nianjian* (China Health Yearbook), Zhonghua renmin gonghe guo weisheng bubian, zhongguo xie he yike daxue chubanshe, 2007, 402 p. ; ACWF-2000, *op. cit.* ; ACWF-2010, *op. cit.*

Graphique 2 – Indicateurs de prise en charge médicale des grossesses chez les femmes de moins de 35 ans à la naissance de leur dernier enfant – 2000 et 2010 (en %).



Sources : ACWF 2000, *op. cit.* ; ACWF-2010, *op. cit.*

1. Le taux de mortalité maternelle mesure le nombre de décès de mères durant la grossesse ou consécutifs à l'accouchement, pour 100 000 naissances vivantes.
2. Unicef, *Information by country and programme*, 2008, www.unicef.org/infobycountry (consulté le 25 septembre 2012).
3. Feng X. L., Zhu J., Zhang L., Song L., Hipgrave D., Guo S., Ronsmans C., Guo Y. et Yang Q., « Socio-economic disparities in maternal mortality in China between 1996 and 2006 », *BJOG: An International Journal of Obstetrics & Gynaecology*, vol. 117, n° 12, 2010, p. 1527-36. Ajoutons par ailleurs que depuis le milieu des années 2000, le ministère chinois de la Santé a mis en place un système d'indemnisation des femmes enceintes en milieu rural. L'indemnité, qui s'élève à 500 yuans (environ 50 euros) est destinée à la prise en charge des frais d'hospitalisation pour l'accouchement. Ce système s'inscrit notamment au nombre des mesures de lutte contre la mortalité infantile et maternelle relevant notamment des OMD (cf. supra). Voir An, « China lowers maternal death through subsidizing hospital delivery », 9 septembre 2011, http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2011-09/09/c_131129666.htm (consulté le 25 septembre 2012).
4. *Zhongguo jiankang nianjian* (China Health Yearbook), Zhonghua renmin gonghe guo weisheng bu, Zhongguo xie he yike daxue chubanshe, 2007.

d'influencer les pratiques familiales, notamment en matière de transmission du patrimoine. Ainsi, bien qu'inscrit dans la loi chinoise, le droit des femmes à l'héritage au même titre que les hommes est encore loin d'être généra-

lisé⁽⁴⁹⁾, ni même universellement accepté. L'enquête ACWF-2000 indique ainsi que seule une personne sur quatre environ (23,6 % des femmes et 49. Laurel Bossen, « Missing Girls, Land and Population Controls in Rural China », *op. cit.*

Tableau 5 – Temps quotidien moyen consacré aux tâches domestiques par les personnes ayant un emploi, selon le sexe (en heures).

	Femmes		Hommes		% du temps total consacré aux tâches domestiques effectuées par les femmes	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Villes	2,9	1,7	1,2	0,7	70,2	70,3
Campagnes	4,4	2,4	1,6	0,8	73,9	74,1

Source : ACWF-2010. *op. cit.*

28,1 % des hommes, contre 16,2 % et 21,5 % respectivement dix ans plus tôt) considère que frères et sœurs mariés ont un droit égal à l'héritage. En outre, une part également faible est favorable au fait qu'un enfant puisse prendre le patronyme de sa mère : 34,2 % des femmes en 2000 (soit tout de même un doublement par rapport à 1990 : 17,1 %) et 21,2 % des hommes (une augmentation de 7,0 points).

Ces différents résultats confirment la profonde intériorisation des rôles sexués dans les ménages chinois et leur tacite acceptation par la majorité des femmes et des hommes. Par exemple, la division du travail domestique demeure très inégalitaire, y compris chez les couples dont les deux conjoints travaillent : en 2010, la durée moyenne quotidienne consacrée aux tâches ménagères par les femmes ayant un emploi demeurait en effet 2,5 à 3 fois plus longue que celle des tâches exécutées par les hommes (Tableau 5). Pourtant, la majorité des hommes et des femmes mariés ne remettent guère en cause cette répartition⁽⁵⁰⁾. Globalement, le rôle de l'époux comme soutien économique de la famille et celui de l'épouse, centré sur le foyer et les tâches domestiques, restent bien ancrés non seulement dans les pratiques conjugales mais aussi dans les attentes que chaque conjoint nourrit vis-à-vis de celui de l'autre sexe⁽⁵¹⁾. Ces attentes différenciées pourraient ainsi expliquer l'accès inégal des hommes et des femmes aux ressources éducatives, financières et patrimoniales, perpétuant ainsi les différences de genre. Elles pourraient aussi permettre de comprendre pourquoi, sur un marché de l'emploi devenu très concurrentiel, le travail des femmes chinoises fait, comme ailleurs⁽⁵²⁾, désormais office de variable d'ajustement : lorsque les emplois sont rares, les arbitrages familiaux privilégient généralement l'activité masculine et sacrifient celle des femmes, dont la contribution aux revenus du ménage est généralement secondaire⁽⁵³⁾. Les femmes se trouvent ainsi doublement en concurrence avec les hommes dans l'accès à l'emploi : sur le marché du travail, mais aussi au sein du ménage.

L'ancrage des rôles sexués dans les ménages chinois tient aussi à la valorisation toujours très forte des femmes dans la maternité, malgré la forte baisse de la fécondité au cours des décennies passées⁽⁵⁴⁾. Une fécondité basse est pourtant réputée favorable à l'émancipation des femmes⁽⁵⁵⁾, principalement à deux titres : d'abord, parce qu'elle réduit mécaniquement les risques liés à la grossesse, et donc permet une amélioration de leur santé et un recul de leur mortalité. Ensuite, parce qu'elle est reconnue comme un moyen facilitant l'exercice d'une activité en dehors de la sphère domestique ; libérées de l'entretien d'une famille nombreuse, les femmes sont ainsi, en théorie, plus disponibles pour une activité professionnelle qui, à son tour, leur permet d'accéder à plus d'autonomie économique et familiale. Après quatre décennies de contrôle des naissances, la Chine s'est remarquablement illustrée dans ce domaine : la fécondité y atteint aujourd'hui un niveau comparable, voire inférieur, à celui des pays les plus développés (autour de 1,4-1,5 enfant en moyenne en Chine en 2010⁽⁵⁶⁾), contre encore 2,3 en 1990 et près de 6

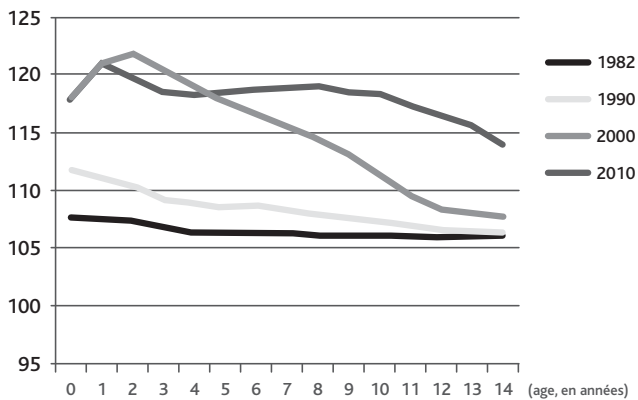
en 1970. Pour autant, la baisse de la fécondité ne s'est pas accompagnée d'un développement de l'activité féminine, au contraire : le niveau de cette dernière a d'une part, du fait de son niveau déjà exceptionnellement élevé dans les années 1970 et donc de son potentiel de hausse limité, empêché que s'opère l'effet de corrélation négative habituellement observé entre ces deux phénomènes. D'autre part, les effets de la baisse de la fécondité sur l'activité féminine ont été largement contrebalancés par ceux de la libéralisation du marché du travail et du désengagement de l'État dans la prise en charge de l'enfance : en particulier, la hausse considérable des coûts associés à l'entretien des enfants notamment pour leur garde, leur santé ou leur scolarisation, rend la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle de plus en plus difficile et coûteuse. Paradoxalement, les enfants, même désormais en nombre très restreint dans la plupart des familles chinoises, constitueraient donc une entrave croissante à l'activité des femmes chinoises⁽⁵⁷⁾. En outre, le programme de planning familial continue de faire peser des contraintes importantes sur les femmes (notamment par la contraception obligatoire et la négation des désirs de fécondité personnels), limitant ainsi leur prise d'autonomie au niveau individuel et familial.

Le genre et le nombre : une relation complexe mais mal connue

Ces rôles toujours très sexués au sein du couple s'inscrivent dans un *continuum* d'inégalités entre les sexes perceptibles tout au long de la vie. De ce point de vue, les évolutions démographiques, parce qu'elles sont étroitement dépendantes des normes familiales et sociales en vigueur, apportent un éclairage particulier de la situation des femmes chinoises. Il apparaît ainsi que c'est dans la petite enfance que se cristallisent les discriminations sexuées les plus violentes, puisqu'elles portent atteinte à la survie même des filles. Or, le déficit féminin qui en découle pourrait avoir d'importantes conséquences sur la société et ses différents acteurs, de même que, dans un avenir proche, sur les relations de genre.

50. Zuo Jiping et Bian Yanjie, « Gendered resources, division of housework, and perceived fairness—Case in urban China », *art. cit.*
51. Harriet Evans, *The subject of gender: Daughters and Mothers in Urban China*, *op. cit.*
52. Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2004.
53. Zhi Huayong, Huang Jikun, Huang Zhurong, Scott Rozelle et Andrew Mason, « Impact of the Global Financial Crisis in Rural China... », *art. cit.*
54. Isabelle Attané, *Au pays des enfants rares*, *op. cit.*
55. Karen Oppenheim Mason, « Influence du statut familial sur l'autonomie et le pouvoir des femmes mariées dans cinq pays asiatiques », in Maria Eugenia Cosio-Zavala et Éric Vilquin (éd.), *Statut des femmes et dynamiques familiales*, Paris, Cired, 2000, p. 357-376.
56. Su Ling, « Zhongguo xianru chao di shengyulu xianjing » (La Chine tombe dans le piège de la fécondité très basse), *Nanfang zhoubao*, 24 mai 2011, www.infzm.com/content/59364 (consulté le 25 septembre 2012).
57. Isabelle Attané, *Au pays des enfants rares*, *op. cit.*

Graphique 3 – Évolution du nombre de garçons pour 100 filles à chaque âge avant 15 ans, 1982-2010.



Sources : Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 1982 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 1982 Population Census of the People's Republic of China)*, Pékin, Zhongguo renkou chubanshe, 1985, 674 p. ; Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 1990 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 1990 Population Census of the People's Republic of China)*, Pékin, Zhongguo renkou chubanshe, 1993 ; Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2000 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 2000 Population Census of the People's Republic of China)*, Pékin, China Statistics Press, 2002, 1906 p. ; Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2010 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 2010 Population Census of the People's Republic of China)*, Pékin, Zhongguo Tongji chubanshe, 2012.

La petite enfance : une cristallisation des discriminations sexuées

La culture chinoise, de longue date, valorise le sexe masculin, y compris dans l'enfance. Tous les traits du patriarcat chinois encouragent en effet à favoriser les garçons qui, dans les représentations sociales, conservent le monopole de diverses responsabilités familiales : source de fierté et de reconnaissance sociale dès leur naissance⁽⁵⁸⁾, ils deviennent, une fois adultes, l'assurance d'une perpétuation de la lignée familiale, d'une prise en charge de leurs parents dans leur vieillesse et de la transmission du patrimoine familial. C'est pourquoi à diverses époques de l'histoire chinoise, lorsque le contexte socioéconomique était tel que les familles n'étaient plus en mesure de subvenir aux besoins de l'ensemble de leurs enfants et se voyaient de ce fait obligées d'en limiter le nombre, le choix se portait prioritairement sur les fils. D'où un déficit de filles aux jeunes âges, attesté notamment pour le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle⁽⁵⁹⁾.

La société chinoise perpétue un archétype masculin investi de compétences et de rôles sociaux auxquels, selon un même schéma archétypique féminin, les filles ne seraient pas en mesure de répondre, justifiant ainsi la préférence traditionnelle pour les fils. Ainsi, alors que les naissances restent strictement limitées, les filles deviennent indésirables pour la simple raison qu'elles privent leurs parents d'un fils qui, d'un point de vue matériel autant que symbolique, n'a pas d'égal. Au-delà de la stricte limitation des naissances imposée depuis les années 1970, toutefois, les comportements changent. L'enfant est de plus en plus souvent mis en balance avec la charge économique, toujours plus lourde, qu'il représente pour sa famille ; alors, spontanément, les couples font aujourd'hui moins d'enfants. Mais parce qu'ils continuent de préférer les garçons, les filles sont nombreuses à être éliminées avant même leur naissance, par des avortements sélectifs, ou peu après, du fait d'un accès aux soins de santé moindre que celui des garçons qui les expose à des décès prématurés⁽⁶⁰⁾. Depuis 30 ans, elles deviennent

donc significativement moins nombreuses que les garçons (Graphique 3) et la situation continue de s'aggraver : en 2010, on enregistrait 118,0 garçons pour 100 filles chez les moins de 15 ans (contre 108,5 en 1990 et 113,6 en 2000), soit une proportion d'environ 15 % supérieure à la norme habituellement observée⁽⁶¹⁾. Les Chinoises ont ainsi moins de chances de naître et, dans l'ensemble, elles ne survivent pas aussi longtemps qu'elles le pourraient compte tenu du contexte sanitaire et socioéconomique général.

Les inégalités des sexes dans l'accès aux soins de santé des très jeunes enfants sont désormais telles que la Chine est devenue l'un des rares pays du monde dans lesquels la mortalité des filles avant le premier anniversaire est supérieure à celle des garçons. Taux de vaccination plus faible, prise en charge médicale plus tardive en cas de maladie, moindre recours à l'hospitalisation si nécessaire... dans de nombreuses régions rurales, lorsqu'un fils est malade, les parents sont généralement réactifs et mobilisent des moyens importants pour le faire soigner. Mais lorsque la maladie touche une fille, ils hésitent à consulter le médecin ou à emmener l'enfant à l'hôpital et dépensent en moyenne, pour ces soins, moins d'argent que pour un fils. La détérioration du système de santé depuis les réformes économiques a, en ce domaine, joué en défaveur des filles, en particulier dans les campagnes où l'accès aux infrastructures de santé reste plus difficile qu'en ville. Cette contribution est évidemment indirecte, mais il ne fait pas de doute que l'augmentation des coûts de la santé a contraint les ménages les plus démunis à opérer un calcul coûts/bénéfices avant de faire soigner un enfant, son sexe entrant en considération au moment de la prise de décision, et même à négliger certaines précautions élémentaires en termes de soins de santé aussi bien préventifs que curatifs⁽⁶²⁾. La lente amélioration de la survie des enfants s'est donc accompagnée, entre les années 1970 et les années 2000, d'écarts toujours plus grands entre les sexes, au détriment des filles : en 2005-2010, d'après les données des Nations Unies, la mortalité des garçons avant leur premier anniversaire était de 18,0 ‰, mais elle atteignait 26,8 ‰ pour les filles⁽⁶³⁾ ; pourtant, si leurs parents leur avaient accordé les mêmes soins qu'à leurs fils, ce taux aurait dû être moitié moins élevé. Chaque année de la décennie 1990, ce sont ainsi quelque 110 000 fillettes qui auraient été victimes d'un décès prématuré, avant leur premier anniversaire, auxquelles s'ajouteraient 500 000 à 600 000 fœtus féminins annuellement victimes d'avortement sélectifs au cours de cette même période⁽⁶⁴⁾.

Si ces discriminations ne sont qu'un aspect des inégalités qui persistent entre les sexes, elles continuent, d'une certaine manière, d'être alimentées par elles. En effet, parce que les femmes chinoises n'ont pas les mêmes chances de réussite sociale que les hommes et qu'elles restent largement

58. Li Shuzhuo et Zhu Chuzhu, *Zhongguo er'tong shengcun xingbie chayi de yanjiu he shixian (Research and community practice on gender difference in child survival in China)*, Pékin, Zhongguo renkou chubanshe, 2001.

59. Chen Wei, « Sex-selective abortions: evidence from rural east China », *Communication présentée à la 25e Conférence de l'UIESP*, Tours, France, 2005 ; Monica Das Gupta, Li Shuzhuo, « Gender bias and marriage squeeze in China, South Korea and India 1920-1990: the effects of war, famine and fertility decline », *Development and Change*, vol. 30, n° 3, 1999, p. 619-652 ; Lloyd E. Eastman, *Family, fields and ancestors*, New York, Oxford University Press, 1988.

60. Chen Wei, « Sex-selective abortions: evidence from rural east China » ; Li Shuzhuo et Zhu Chuzhu, *Zhongguo er'tong...*, op. cit.

61. Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2010 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 2010 Population Census of the People's Republic of China)*, Pékin, Zhongguo Tongji chubanshe, 2012.

62. Li Shuzhuo et Zhu Chuzhu, *Zhongguo er'tong...*, op. cit.

63. *United Nations World Population Prospects, the 2010 revision (UN-WPP 2010)*, http://esa.un.org/wpp/unpp/panel_population.htm (consulté le 25 septembre 2012).

64. Isabelle Attané, *En espérant un fils... La masculinisation de la population chinoise*, Paris, Ined, 2010.

Tableau 6 – Nombre d’hommes pour 100 femmes dans différents groupes d’âges, 2010 et 2050.

	2010	2050
Enfants (moins de 15 ans)	120,6	111,4
Adultes (15-59 ans), dont :	107,2	116,3
– 20-29 ans	108,1	115,0
– 30-39 ans	104,5	117,3
– 40-49 ans	105,3	120,3
Personnes âgées (60 ans et plus)	94,2	89,5

Source : Calculs effectués sur la base des estimations des Nations unies (UN-WPP 2010, Nations unies, *World population prospects, The 2010 Revision*, Nations unies, disponible à l’adresse http://esa.un.org/wpp/unpp/panel_population.htm).

investies de rôles socialement moins valorisés que les rôles masculins, les fils restent, dans la plupart des familles, préférés aux filles. Ainsi : « L’un des principaux défis à relever [pour endiguer l’élimination des filles] consiste à modifier la coutume rigide du mariage patrilocal et patrilinéaire, de la transmission des droits sur la terre limitée aux héritiers masculins du clan patrilinéaire, de l’affaiblissement traditionnel des liens d’une fille avec sa famille biologique après son mariage, de la dépendance vis-à-vis des fils pour garantir ses vieux jours, de même que d’autres pratiques sociales traditionnelles qui font que les filles ont moins de valeur que les fils pour leur famille » (65).

Les traitements inégaux des garçons et des filles dans la petite enfance, associés à un effet de long terme de la surmortalité féminine qui a caractérisé l’essentiel du xx^e siècle (66), font de la Chine l’un des rares pays comptant une majorité masculine. Après l’Inde (106,4 hommes pour 100 femmes en 2011), elle présente en effet le rapport de masculinité le plus élevé au monde : 104,9 en 2010 (67) alors que la moyenne mondiale (Chine et Inde exclues) est de 98,5 en 2010 (68). Cette surmasculinité démographique crée désormais une situation inédite dans l’histoire documentée des populations humaines, tant par son échelle que par son impact durable sur la structure et le nombre de la population (69). Notamment, la surmasculinité relevée aujourd’hui surtout chez les enfants se répercutera progressivement, au fur et à mesure qu’ils vieilliront, dans la population adulte : par exemple, le nombre d’hommes pour 100 femmes chez les 30-39 ans dépassera 117 en 2050, soit 13 points de plus qu’en 2010 (Tableau 6). Selon des estimations officielles, le surplus d’hommes chez les jeunes adultes en âge de se marier devrait ainsi atteindre 24 à 30 millions en 2020 (70). Or, c’est justement aux âges adultes que le surplus masculin aura les conséquences les plus visibles du point de vue individuel et collectif.

Ce que le nombre pourrait faire au genre

La conséquence la plus immédiate de cette surmasculinité est une pénurie d’épouses potentielles sur le marché matrimonial, les hommes arrivant en âge de se marier étant significativement plus nombreux que les femmes dans la même situation (71). Ce décalage devrait donc logiquement s’accompagner d’une augmentation du célibat masculin non choisi (72) de même que d’une augmentation des écarts d’âges entre époux, les hommes célibataires se tournant vers des épouses potentielles de plus en plus jeunes ou devant attendre plus longtemps avant de se marier (73). En induisant une sollicitation accrue des femmes par les hommes, il pourrait aussi affecter la mobilité

conjugale et entraîner une hausse des divorces. Enfin, le déficit de femmes pourrait également s’accompagner d’un développement de la migration de mariage à la fois interne à la Chine et en provenance de pays voisins, notamment du Vietnam (74). À plus long terme, si la fécondité reste stable, le déficit de femmes, donc de mères, induira une réduction de la natalité et donc un ralentissement de la croissance de la population (75). À ces évolutions démographiques, identifiées et bien documentées, s’ajouteront toutefois un ensemble d’effets sur la société et les individus qui restent inexplorés. En particulier, la nature des transformations sociales induites par un déficit féminin installé, les stratégies et les enjeux individuels qui sous-tendent ces transformations et leurs conséquences sur les relations de genre et la sexualité des hommes et des femmes, posent question ; pourtant, des processus d’adaptation à cette nouvelle donne sociale et démographique seront nécessaires.

Dans un contexte où les femmes seront durablement moins nombreuses que les hommes aux âges adultes, diverses questions émergent. Alors même que la surmasculinité démographique est la conséquence directe du statut faiblement valorisé des femmes dans la société chinoise, l’une des questions qui se posent concerne la manière dont celui-ci pourra évoluer : une réduction relative du nombre de femmes peut-elle accroître leur

65. Judith Banister, « Shortage of girls in China today », *Journal of Population Research*, vol. 21, n° 1, 2004, p. 19-45.
66. Stephan Klasen et Claudia Wink, « A turning point in gender bias in mortality? An update on the number of missing women », *Population and Development Review*, vol. 28, n° 2, 2002, p. 285-312.
67. Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2010 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 2010 Population Census of the People’s Republic of China)*, Pékin, Zhongguo Tongji chubanshe, 2012.
68. UN-WPP 2010, *op. cit.*
69. Plusieurs sociétés ont, à un moment donné, présenté un déséquilibre des sexes sur le marché matrimonial (voir Kyle D. Crowder et Stewart E. Tolnay, « A New Marriage Squeeze for Black Women: The Role of Racial Inter-marriage by Black Men », *Journal of Marriage and Family*, vol. 62, n° 3, 2000, p. 792-807 ; V. Hudson et A. M. den Boer, *Bare Branches: Security Implications of Asia’s Surplus Male Population*, London, MIT Press, 2004 ; Sergei Scherbov et Harrie van Vianen, « Marriage in Russia: A reconstruction », *Demographic Research*, vol. 10, 2004). Mais ce déséquilibre, parce qu’il a été ponctuel, n’a concerné qu’une fraction de la population ou a été compensé par des ajustements comportementaux (voir Zeba A. Sathar et M. Framurz Kiani, « Some consequences of Rising Age at Marriage in Pakistan », *The Pakistan Development Review*, vol. 37, n° 4, 1998, p. 541-556.), ne les a pas affectées significativement. En Chine, au contraire, ce déséquilibre aura des répercussions sur la taille et la structure de la population au moins jusqu’en 2050 (Li Shuzhuo, Jiang Quanbao, Isabelle Attané et M. W. Feldman, « Zhongguo de nanhai bianhao he hunyin jiyu » (*Son preference and female deficit on the marriage market in China*), *Renkou yu jingji*, n° 4, 2006, p. 1-8).
70. Interviews de Yuan Xin, responsable du projet « Care for girls », Commission nationale de planification familiale, http://book.qq.com/a/20110818/000009_2.htm (consulté le 25 septembre 2012) et de Zhai Zhenwu, in *Huaxi dushi bao*, 17 août 2011.
71. Ce déficit féminin sur le marché matrimonial sera en outre accentué par le décalage numérique entre les cohortes successives. En effet, lorsque le nombre de naissances diminue fortement au fil des années, comme en Chine à partir des années 1970, les cohortes de garçons sont plus nombreuses que celles de filles avec lesquelles, une fois arrivés sur le marché matrimonial, ils sont susceptibles d’entrer en union, compte tenu de l’écart d’âge entre époux. Ainsi, les hommes qui arrivent sur le marché matrimonial sont en surnombre par rapport aux femmes de quelques années leurs cadettes (voir Giovanna M. Merli et Sara Hertog, « Masculine sex ratios, population age structure and the potential spread of HIV in China », *Demographic Research*, vol. 22, n° 3, 2010, p. 63-94).
72. Li Shuzhuo, Jiang Quanbao, Isabelle Attané et M. W. Feldman, « Zhongguo de nanhai bianhao... », *art. cit.* ; Guo Zhigang et Deng Guosheng, « Nianling jieqou bodong dui hunyin shichang de yingxiang » (*The impact of change in population structure on China’s marriage market*), *Zhongguo renkou xue*, n° 2, 1998, p. 1-8.
73. Mária Ni Bhrólcháin, « La flexibilité du marché matrimonial », *Population*, vol. 55, n° 6, 2000, p. 899-940.
74. Caroline Grillot, *Volées, envolées, convolées... Vendues, en fuite, ou resocialisées : les « fiancées » vietnamiennes en Chine*, Irasec, 2010 ; Le Bach Duong, Danièle Belanger et Khuat Thu Hong, « Transnational Migration, Marriage and Trafficking at the China-Vietnam border », in Isabelle Attané et C. Z. Guilimoto (éd.), *Watering the neighbour’s garden: The growing demographic female deficit in Asia*, Paris, Ciced, 2007, p. 393-425.
75. Isabelle Attané, « The Demographic Impact of a Female Deficit in China, 2000-2050 », *Population and Development Review*, vol. 32, n° 4, 2006, p. 755-770.

pouvoir de décision et de négociation au sein du couple et de la famille ? Peut-elle les aider à s'extraire de la sphère domestique ? Est-elle susceptible d'atténuer les rôles sexués au sein de la famille et de la société ou, au contraire, de les renforcer ? Finalement, peut-elle participer à l'élévation de leur statut ou, au contraire, entraîner sa détérioration ? Selon certains auteurs, lorsque les femmes sont significativement moins nombreuses que les hommes, cela augmente leur valeur, donc leur pouvoir, et peut de ce fait favoriser leur émancipation⁽⁷⁶⁾, notamment par la pratique de l'hypergamie⁽⁷⁷⁾. Pour d'autres, au contraire, lorsque les femmes deviennent plus rares, les hommes peuvent exercer sur elles un contrôle plus étroit⁽⁷⁸⁾ – ce contrôle pouvant en outre être accentué par un accroissement de l'écart d'âge entre conjoints, qui est « couramment cité comme un élément du statut de la femme, indicateur d'inégalités au sein du couple mais aussi du rôle et de la position des femmes dans la société »⁽⁷⁹⁾. Dans ce cas, leur indépendance économique serait limitée et leurs rôles traditionnels de femme au foyer et de mère seraient renforcés. En outre, rien ne permet encore d'affirmer que l'hypergamie, si elle se développe, permettra aux femmes d'accéder à davantage d'autonomie vis-à-vis des hommes. Dans un contexte de relative pénurie d'épouses potentielles, le mariage peut, certes, devenir un facteur d'ascension sociale : dès lors, les femmes cherchant à se marier, moins nombreuses que les hommes, se trouvent face à un éventail de choix du conjoint plus large et ont donc tendance à privilégier les époux d'une catégorie socio-économique supérieure, susceptibles de leur apporter des conditions de vie meilleures. Mais cette pratique pourrait ne pas être entièrement à leur avantage. En effet, si les femmes pratiquant l'hypergamie en attendent avant tout une mobilité sociale ascendante⁽⁸⁰⁾, les hommes, quant à eux, chercheraient en retour une épouse physiquement attirante, dont la valeur en tant qu'objet sexuel serait donc accrue⁽⁸¹⁾. *In fine*, alors que les hommes auront aussi à subir les effets du déficit féminin, notamment du fait de leur difficulté à trouver une partenaire et à fonder une famille, feront-ils évoluer leur perception des discriminations des filles à l'origine de ce déficit et donc, à terme, l'image de la femme et les rapports de pouvoir entre les sexes ?

Une autre incertitude concerne les effets du déficit de femmes sur les hommes eux-mêmes. En particulier, l'augmentation du célibat masculin, s'il n'est pas choisi, pourrait ne pas être anodine pour les hommes concernés. En Chine, en effet, le mariage reste très valorisé et une majorité des jeunes gens continue de penser qu'une fois adulte, chacun doit se marier⁽⁸²⁾. Au point que, pour Ownby⁽⁸³⁾ : « Aux yeux de la majorité des Chinois, un homme qui n'est pas marié n'est ni vraiment un adulte, ni vraiment un homme ». Ainsi, les normes sociales influencent toujours fortement les comportements : en 2010, à l'âge de 30 ans, huit hommes (81,9 %) et neuf femmes sur dix (91,2 %) étaient effectivement mariés⁽⁸⁴⁾. La société reste en effet imprégnée des traditions confucianistes, qui valorisent notamment la continuation de la lignée familiale et la piété filiale⁽⁸⁵⁾. Or, ces dernières ne peuvent se réaliser qu'à travers l'union conjugale et la production de descendants, qui sont donc généralement perçues comme des étapes incontournables dans la vie des femmes comme dans celle des hommes. En outre, le mariage permet la perpétuation des traditions patrilinéaires⁽⁸⁶⁾ mais aussi l'établissement de nouveaux liens de parenté utiles au développement de réseaux sociaux et économiques⁽⁸⁷⁾. La société chinoise ne laisse ainsi guère d'alternative au mariage : la cohabitation de type marital, au demeurant très rare, n'est généralement qu'un préalable à une union formelle, et le célibat n'est guère

valorisé⁽⁸⁸⁾. En outre, si le mariage demeure une étape nécessaire dans la formation d'une famille, il reste généralement, malgré un assouplissement des normes dans les villes⁽⁸⁹⁾, le cadre légitime de la sexualité⁽⁹⁰⁾. Le mariage hétérosexuel et monogame continue donc de conditionner l'accès à diverses prérogatives familiales et sociales, marquant une dichotomie de fait entre les adultes mariés et ceux qui ne le sont pas⁽⁹¹⁾. L'accès à la sexualité, notamment, serait ainsi fortement dépendant de l'état matrimonial, en particulier parmi les hommes des catégories sociales les plus défavorisées⁽⁹²⁾. À terme, la pénurie de partenaires potentielles pourrait ainsi accroître les inégalités entre groupes sociaux masculins, l'accès aux femmes pouvant se transformer en un indicateur du statut économique des hommes.

Le déséquilibre numérique entre les sexes pourrait donc affecter le statut des femmes et les relations de genre à plus d'un titre. Reste à savoir comment, dans ce contexte, hommes et femmes parviendront, d'une part, à préserver les acquis actuels en termes d'égalité des sexes et, d'autre part, à faire évoluer les normes sociales, en particulier celles régissant les pratiques sexuelles et les rôles sexués dans le couple, de même que les rapports de pouvoir et les valeurs qui les sous-tendent, pour les rendre plus compatibles avec les nouvelles contraintes démographiques.

76. Randall Collins, « A Conflict Theory of Sexual Stratification », *Social Problems*, vol. 19, n° 1, 1974, p. 3-21 ; Marcia Guttentag et Paul L. Secord, *Too Many Women? The Sex Ratio Question*, Beverly Hills/Londres/New Delhi, Sage, 1983.

77. L'hypergamie est une pratique matrimoniale qui consiste à choisir un-e conjoint-e issu-e d'une catégorie socioéconomique supérieure.

78. Scott J. South et Katherine Trent, « Sex Ratios and Women's Roles: A Cross National Analysis », *American Journal of Sociology*, vol. 93, n° 5, 1988, p. 1096-1115.

79. Magali Barbieri et Véronique Hertrich, « Écarts d'âge entre conjoints et pratique contraceptive en Afrique sub-saharienne », *Population*, vol. 60, n° 5, 2005, p. 725-764.

80. Osburg indique par ailleurs qu'un développement de l'hypergamie féminine pourrait conduire à une reconfiguration des règles traditionnelles de piété filiale et de la logique économique utilisée jusqu'ici pour justifier la préférence pour les fils, les parents comptant de plus en plus sur leurs filles pour être pris en charge dans leur vieillesse ; en effet, les fils devant consacrer une part importante de leur revenu à la constitution d'un capital pour l'établissement de leur propre foyer (achat d'un appartement, d'une voiture, etc.) du fait même de l'hypergamie féminine, ils ont par conséquent un revenu disponible pour l'entretien de leurs parents âgés beaucoup plus limité que les filles. Cf. John L. Osburg, *Engendering Wealth...*, op. cit.

81. David M. Buss et Michael Barnes, « Preferences in Human Mate Selection », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 50, n° 3, 1986, p. 559-570.

82. Harriet Evans, *Women and sexuality in China*, New York, Continuum, 1997.

83. David Ownby, « Approximations of Chinese Bandits: Perverse Rebels or Frustrated Bachelors? », in Susan Brownell et Jeffrey Wasserstrom (éd.), *Chinese femininities, Chinese masculinities*, Berkeley, University of California Press, 2002, p. 226-250.

84. Population Census Office and National Bureau of Statistics of China, *Zhongguo 2010 nian renkou pucha ziliao (Tabulation on the 2010 Population Census of the People's Republic of China)*, Pékin, Zhongguo Tongji chubanshe, 2012.

85. Yuen Sun-Pong, Law Pui-Lam et Ho Yuying, *Marriage, Gender, and Sex in a Contemporary Village*, New York, M. E. Sharpe, 2004, 295 p.

86. Liu Dalin, *Yunyu yinyang – Zhongguo xingwenhua xiangzheng (Cultural symbol of China's sex)*, Chengdu, Sichuan renmin chubanshe, 2005.

87. Graham E. Johnson, « Family strategies and economic transformation in rural China: some evidence from the Pearl River delta », in Deborah Davis et Stevan Harrel, *Chinese families in the post-Mao era*, Berkeley, University of California Press, 1992, p. 103-136.

88. Li Shuzhuo et Jin Xiaoyi, *Dangdai zhongguo nongcun de zhaozhui hunyin (Uxorilocal marriage in rural China today)*, Pékin, Shehui kexue wenxian chubanshe, 2006.

89. William Parish, Edward O. Laumann et Sanyu A. Mojola, « Sexual behaviours in China: Trends and Comparisons », *Population and Development Review*, vol. 33, n° 4, 2007, p. 729-756.

90. Joanna McMillan, *Sex, science and morality in China*. London/New York, Routledge, 2006.

91. Zhang Chunhan et Zhong Zhangbao, « Nongcun daling weihun qingnian chengyin fenxi » (*Analysis of the causes of a prolonged bachelorhood in rural China*), *Qingnian tansuo*, n° 1, 2005, p. 17-19.

92. Li Shuzhuo, Zhang Qunlin, Yang Xueyan et Isabelle Attané, « Célibat, pauvreté et sexualité : une enquête exploratoire sur les hommes célibataires en Chine rurale », *Population-F*, vol. 65, n° 4, 2010, p. 783-800 ; Isabelle Attané, Zhang Qunlin, Li Shuzhuo, Yang Xueyan et Christophe Guilmo, « How bachelorhood affects men's sexuality in a context of female shortage: some evidence from an exploratory survey in rural Anhui, China », *The China Quarterly*, [à paraître en septembre 2013].

Conclusion

Alors que les femmes chinoises ont manifestement gagné en autonomie depuis les années 1950, notamment grâce au développement de l'instruction et aux lois successives protégeant leurs droits et intérêts, leur égalité avec les hommes est encore loin d'être acquise et, depuis trois décennies, leur situation évolue de manière ambivalente. En parallèle aux incontestables progrès dans leur accès à l'éducation, elles subissent notamment une précarisation croissante dans le domaine de l'emploi, tant du fait de la réduction de leurs taux d'activité que des inégalités croissantes de salaire avec les hommes. Au sein du couple, alors même que les relations entre les conjoints demeurent centrées sur le mariage et la reproduction, les femmes restent souvent dépendantes des hommes, tant sur le plan économique qu'en ce qui concerne la prise de décision. Enfin, d'un point de vue strictement démographique, la situation des filles est, en comparaison de celle des garçons, l'une des plus mauvaises qui soient. Ces évolutions ambivalentes constituent un paradoxe important de la société chinoise en marche vers la modernisation. Si l'on assiste incontestablement à l'émergence de l'individu au détriment du collectif, la modernisation sociale et l'augmentation globale du niveau de vie qui ont accompagné les réformes économiques n'ont toutefois pas permis une valorisation égale de tous les individus : dans l'ensemble, le statut de la femme chinoise reste souvent déclassé par rapport à celui des hommes, en particulier dans la sphère publique, et les rôles dans la famille et la société demeurent profondément sexués.

Les discriminations vis-à-vis des femmes, en particulier dans la petite enfance, qui découlent de leur statut moins valorisé, posent un

défi d'importance au pouvoir chinois du point de vue individuel, en ce qui concerne le respect de leurs droits et l'accès à davantage d'égalité entre les sexes. Du point de vue de la société dans son ensemble, les répercussions des discriminations démographiques de genre seront toutefois également considérables puisqu'elles affecteront les équilibres actuels non seulement, comme nous l'avons évoqué, sur le marché du mariage et de la sexualité, mais encore sur le marché du travail. Ce dernier deviendra en effet de plus en plus masculin⁽⁹³⁾ obligeant, d'une part, à une restructuration de l'emploi des hommes pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie dans lesquels les femmes sont aujourd'hui surreprésentées et induisant, d'autre part, une marginalisation croissante de l'activité féminine dans la société, avec tous les freins que celle-ci est susceptible de mettre à l'autonomisation économique des femmes. Symptômes aigus d'une adaptation des individus et des familles aux nouvelles contraintes imposées par des transitions démographique, économique et sociale aussi rapides que brutales, les discriminations démographiques de genre créent un déficit féminin qui, à son tour, pourrait bien entretenir les discriminations à l'égard d'un groupe désormais durablement minoritaire au sein de la société chinoise : celui des femmes.

■ **Isabelle Attané est démographe et sinologue à l'Institut national d'études démographiques (INED Paris, France) et habilitée à diriger des recherches (HDR).**

INED, 133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, France (attane@ined.fr).

93. En effet, la réduction de plus de 220 millions de la population d'âge actif d'ici 2050 (UN-WPP 2010, *op. cit.*) sera principalement le fait des femmes, dont le nombre pourrait être réduit de 126 millions (-29 %) contre une réduction de 99 millions pour les hommes (-23 %). En 2050, la Chine enregistrera 54 % d'hommes chez les 15-49 ans, contre 51 % en 2010.